

## Dissolved Oxygen No.3

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Dissolved Oxygen No.3

Nom chimique

Type de produit Mélange

Code produit PL30DO3, PL10DO3

#### 1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes - Réactif pour l'analyse de l'eau

Usages déconseillés - Autres

#### 1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Water-I.D. GmbH

Daimlerstr. 20

76344 Eggenstein Allemagne

Téléphone : +49 (0) 721 - 78 20 29 - 0 Fax +49 (0) 721 - 78 20 29 - 11

Site web [www.water-id.com](http://www.water-id.com)

EHS / Compliance : [lab@water-id.com](mailto:lab@water-id.com)

#### 1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- Poison Control Center Munich, Germany

Tel.: +49 (0) 89 / 19 24 0

24 hour service

Languages: German, English

please also call from: France

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

|              |                                   |
|--------------|-----------------------------------|
| Eye Irrit. 2 | Irritation oculaire - Catégorie 2 |
|--------------|-----------------------------------|

#### 2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

|      |   |
|------|---|
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
|------|---|

Conseils de prudence

|      |  |
|------|--|
| P264 | Se laver les mains soigneusement après manipulation. |
|------|--|

## Dissolved Oxygen No.3

|                |  |
|----------------|--|
| P280           | Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.   |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P337+P313      | Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.   |
| Phrases EUH    | : Aucun  |

### 2.3 - Autres dangers

Substance PBT. - Aucune information disponible.

matière vPvB. - Aucune information disponible.

Autres dangers n'entraînant pas la classification - Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 - Substances

Non applicable

### 3.2 - Mélanges

| Nom chimique         | No  | %       | Class               | Spec. concentrations |
|----------------------|---|---------|---------------------|----------------------|
| Acide L(+)-tartrique | n°CAS : 87-69-4<br>Numéro d'identification UE :<br>N°CE : 201-766-0<br>Numéro d'enregistrement REACH :<br>01-2119537204-47-XXXX | 20 - 40 | Eye Irrit. 2 - H319 | Non applicable       |

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation - aucunes mesures particulières ne sont exigées.  
- Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau - Se laver immédiatement avec: Eau  
- En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec les yeux - Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.  
- En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion - Rincer la bouche abondamment à l'eau.  
- NE PAS faire vomir.

### 4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux - Provoque une irritation des yeux.

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Aucune information disponible.

## Dissolved Oxygen No.3

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- ABC-poudre
- Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Mousse
- Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Aucune information disponible.

Produits de décomposition dangereux

- Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes

- Aucune information disponible.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement

- Aucune information disponible.

Méthodes et matériel de nettoyage

- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Rincer abondamment avec de l'eau.

Techniques inappropriées

- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation

- Éviter de: Contact avec les yeux
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec les yeux

## Dissolved Oxygen No.3

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale - Aucune information disponible.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Aucune information disponible.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Réactif pour l'analyse de l'eau

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés - Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle - Protection oculaire appropriée:  
Lunettes avec protections sur les côtés



- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire



- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.



- Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| <u>État</u>                     | Liquide         | <u>Aspect</u>            | Liquide    |
|---------------------------------|-----------------|--------------------------|------------|
| <u>Couleur</u>                  | couleur d'ambre | <u>Odeur</u>             | sans odour |
| Seuil olfactif                  |                 | Aucune donnée disponible |            |
| pH                              |                 | Aucune donnée disponible |            |
| Point de fusion                 |                 | Aucune donnée disponible |            |
| Point de congélation            |                 | Aucune donnée disponible |            |
| Point d'ébullition              |                 | Aucune donnée disponible |            |
| Point éclair                    |                 | Aucune donnée disponible |            |
| Taux d'évaporation              |                 | Aucune donnée disponible |            |
| inflammabilité                  |                 | Aucune donnée disponible |            |
| Limite inférieure d'explosivité |                 | Aucune donnée disponible |            |

## Dissolved Oxygen No.3

|                                   |                          |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Limite supérieure d'explosivité   | Aucune donnée disponible |
| Pression de la vapeur             | Aucune donnée disponible |
| Densité de la vapeur              | Aucune donnée disponible |
| Densité relative                  | Aucune donnée disponible |
| Densité                           | Aucune donnée disponible |
| Solubilité (Eau)                  | 100 %                    |
| Solubilité (Ethanol)              | Aucune donnée disponible |
| Solubilité (Acétone)              | Aucune donnée disponible |
| Solubilité (Solvants organiques)  | Aucune donnée disponible |
| Log KOW                           | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition      | Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique            | Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique              | Aucune donnée disponible |

### 9.2 - Autres informations

|                             |                          |
|-----------------------------|--------------------------|
| Teneur en COV               | Aucune donnée disponible |
| Energie minimale d'ignition | Aucune donnée disponible |
| Conductivité                | Aucune donnée disponible |

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

### 10.5 - Matières incompatibles

- Alcalies (bases), concentré

### 10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)

Aucune donnée disponible

## Dissolved Oxygen No.3

|  |                                       |                          |
|--|---------------------------------------|--------------------------|
|  | LD50 dermal (rat)                     | Aucune donnée disponible |
|  | LD50 dermal (rabbit)                  | Aucune donnée disponible |
|  | LC50 inhalation (rat)                 | Aucune donnée disponible |
|  | LC50 inhalation dusts and mists (rat) | Aucune donnée disponible |
|  | LC50 inhalation vapours (rat)         | Aucune donnée disponible |

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité : Substances

|                                       |                   |                      |
|---------------------------------------|-------------------|----------------------|
| <b>Acide L(+)-tartrique (87-69-4)</b> |                   |                      |
|                                       | LD50 oral (rat)   | 5000 mg/kg<br>ECHA   |
|                                       | LD50 dermal (rat) | > 2000 mg/kg<br>ECHA |

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Irritation oculaire - Catégorie 2 - Provoque une sévère irritation des yeux

- Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancerogénité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 - Toxicité

#### Toxicité : Mélange

|                                   |                          |
|-----------------------------------|--------------------------|
| EC50 48 hr crustacea              | Aucune donnée disponible |
| LC50 96 hr fish                   | Aucune donnée disponible |
| ErC50 algae                       | Aucune donnée disponible |
| ErC50 other aquatic plants        | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronic fish                 | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronic crustacea            | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronic algae                | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronic other aquatic plants | Aucune donnée disponible |

## Dissolved Oxygen No.3

### Toxicité : Substances

| Acide L(+)-tartrique (87-69-4) |                    |
|--------------------------------|--------------------|
| EC50 48 hr crustacea           | 93,31 mg/l<br>ECHA |
| LC50 96 hr fish                | > 100 mg/l<br>ECHA |
| ErC50 algae                    | 51,4 mg/l<br>ECHA  |

- La substance/le mélange ne satisfait pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

### 12.2 - Persistance et dégradabilité

|                                      |                          |
|--------------------------------------|--------------------------|
| Demande biochimique en oxygène (DBO) | Aucune donnée disponible |
| Demande chimique en oxygène (DCO)    | Aucune donnée disponible |
| % de biodégradation en 28 jours      | Aucune donnée disponible |

- Aucune information disponible.

### 12.3 - Potentiel de bioaccumulation

|                                   |                          |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Facteur de bioconcentration (FBC) | Aucune donnée disponible |
| Log KOW                           | Aucune donnée disponible |

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

### 12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Aucune information disponible.

- Aucune information disponible.

### 12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1 - Méthodes de traitement des déchets

|  |  |
|--|--|
| <u>Méthodes de traitement des déchets</u>                  | - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. |
| <u>Evacuation des eaux</u>                                 | - Aucune information disponible.   |
| <u>Précautions particulières à prendre</u>                 | - Aucune information disponible.   |
| <u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u> | - Eliminer en observant les réglementations administratives.                 |

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### 14.1 - Numéro ONU

Non applicable

## Dissolved Oxygen No.3

14.2 - Nom d'expédition des Nations unies

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Risques subsidiaires ADR - Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 - Groupe d'emballage

14.5 - Dangers pour l'environnement

Informations complémentaires - Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7 - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates                      Aucun

Substances Annex XIV                      Aucun

Substances Annex XVII                      Aucun

Teneur en COV                      Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

| Version | Date d'émission | Description des modifications |
|---------|-----------------|-------------------------------|
| 1       | 28.12.2018      | Création de la FDS            |

Abréviations et acronymes - Voir tableau sur le site [www.euphrac.eu](http://www.euphrac.eu)

Textes des phrases réglementaires

|              |   |
|--------------|---|
| Eye Irrit. 2 | Irritation oculaire - Catégorie 2       |
| H319         | Provoque une sévère irritation des yeux |

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

\*\*\* \*\*